

**Marché public de nettoyage des locaux, vitreries et huisseries
et de fournitures de matériels et de produits sanitaires
de la Direction Régionale des Finances Publiques de La Réunion**

Annexe 2

Définition des zones de contrôles et fiches de contrôle

Marché public passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1 , R. 2161-2 à R. 2161-5, R. 2162-1 à R. 2162-6, R2162-13 , R2162-14 du code de la commande publique abrégé par le terme code

Définition des zones de contrôles

Type de local	Notation minimale exigée			
	Aspect	Confort	Propreté	Hygiène
Hall d'accueil, circulations, couloirs, escaliers, ascenseurs	3	3	3	3
Bureaux	3	3	3	4
Salles de réunion, Bibliothèques	3	4	4	4
Cafétéria	3	4	4	4
Espace de restauration	3	4	4	4
Locaux techniques	2	2	3	3
Locaux sanitaires	3	4	4	4
Locaux poubelles	3	3	3	3
Parking et espaces extérieurs	2	2	2	2

Les notations vont de 1 à 4 soit :

- 1 : mauvais (prestation à reprendre)
- 2 : moyen
- 3 : bien
- 4 : très bien

La qualité d'une action de nettoyage sur une zone de contrôle, fait donc l'objet d'une notation sur les quatre critères, suivant le modèle de fiche de contrôle suivant :

Etablissement :

Date et heure du contrôle :					
Représentant de l'Administration					
Représentant du titulaire					
Type de local contrôlé		Critères notés 1,2,3 ou 4			
		Aspect	Confort	Propreté	Hygiène
Hall d'accueil,					
Couloirs,circulations,					
Salles de réunion, Bibliothèques					
Bureaux					
Cafétéria					
Espace de restauration					
Locaux techniques					
Locaux sanitaires					
Locaux poubelles					
Parking et espaces extérieurs					
Escaliers, ascenseurs					
Total des notes pour chacun des critères					
Moyenne des notes sur la zone contrôlée					
Pour l'Administration Le RSEM ou son représentant		Pour le Titulaire Le Responsable ou le Contre-maître			
Nom :		Nom :			
Prénom :		Prénom :			
Qualité :		Qualité			
Signature :		Signature :			